LA FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

# Document d'Informations Clés

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

**Echiquier Hybrid Bonds - Action I ( ISIN : FR0013217999 )**
**Compartiment de la SICAV ECHIQUIER gérée par La Financière de l'Echiquier**

**Nom de l'initiateur I** La Financière de l'Echiquier
**Site internet I** www.lfde.com
**Contact I** Appelez le + 33 (01) 47 23 90 90 pour de plus amples informations.
**Autorité compétente I** L'Autorité des marchés Financiers est chargée du contrôle de La Financière de l'Echiquier en ce qui concerne ce document d'informations clés.
La Financière de l'Echiquier est agréée en France sous le n° GP91004 et réglementée par l'Autorité des marchés Financiers.
**Date de production du document d'informations clés I** 31/07/2026

## En quoi consiste ce produit ?

**Type I** Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières – Société d'Investissement à Capital Variable, de droit français constitué en France.

**Classification A.M.F I** Obligations et autres titres de créances libellés en euro

**Durée I** La durée de vie du produit est de 99 ans. Cette durée peut être prorogée ou l'OPC peut faire l'objet d'une dissolution anticipée à l'initiative du Conseil d'Administration de la SICAV. Les modalités de prorogation ou de dissolution sont plus amplement détaillées dans les statuts de la SICAV.

**Objectifs I** OPCVM de classification « Obligations et autres titres de créances libellés en euro », ECHIQUIER HYBRID BONDS a pour objectif de gestion, sur un horizon de placement de trois ans minimum, une performance annualisée, nette de frais, supérieure à l'indice iBoxx € Non-Financials Subordinated Total Return Index (coupons nets réinvestis), via des investissements essentiellement en obligations perpétuelles ou à très longue maturité.
L'attention du souscripteur est attirée sur le fait que la composition du portefeuille pourra s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence. ?Cependant, l'indice Iboxx EUR Non-Financial Subordinated Total Return Index, qui est l'indice d'obligations subordonnées émises par des entreprises privées non financières libellées en euros, pourra être retenu à titre d'indicateur de performance a posteriori. Des informations complémentaires sur l'indice sont disponibles sur le site www.iboxx.com.
Le portefeuille est géré de manière active et discrétionnaire. En vue de la sélection des titres, la gestion ne s'appuie, ni exclusivement ni mécaniquement, sur les notations émises par les agences de notation, mais fonde sa conviction d'achat et de vente d'un titre sur ses propres analyses fondamentale des émetteurs et des obligations.
L'allocation sera la suivante : 80% minimum d'obligations ou titres de créances subordonnés émis par des entreprises privées non-financières dites « hybrides ».
Par « hybrides », nous entendons les obligations ou titres de créances subordonnés, perpétuels ou à maturité très longue.
L'OPCVM ne pourra pas investir en obligations ou titres de créances subordonnés émis par une institution financière (banque ou assurance)de type Tier1, Coco ou Tier2.
Les titres éligibles sont libellés en euros.
La détention d'obligations dont les émetteurs sont non notés ou de rating strictement inférieur à BBB- (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), est limitée à 10% maximum de l'actif net.
La notation des émetteurs et des obligations s'apprécie lors de l'acquisition des titres. En cas de dégradation d'un émetteur dans la catégorie « spéculative » dite « high yield » ou non-notés (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation), la cession du titre se fera dans les meilleurs délais en tenant compte de l'intérêt des porteurs si toutefois les contraintes évoquées ci-dessus n'étaient plus respectées.
Les obligations en portefeuille pourront être de rating strictement inférieur à BBB- (notation Standard & Poor's ou notation équivalente auprès d'une agence indépendante de notation) à hauteur de 100% de l'actif net, dans la mesure où les obligations subordonnées ont généralement une notation moindre par rapport à la notation des émetteurs.
La sensibilité globale aux taux d'intérêt est comprise entre « 0 » et « +15 ».
Lorsque les conditions de marché seront jugées défavorables par le gérant, de manière totalement discrétionnaire, l'OPCVM pourra être investi jusqu'à 100 % de son actif net en titres sous forme d'obligations (subordonnées ou non), de titres de créances et/ou d'instruments du marché monétaire jugées de qualité « Investment Grade » par la société de gestion, ou agence de notation.

L'analyse fondamentale réalisée par l'équipe de gestion se fonde sur les critères suivants :
-Analyse du management de l'entreprise
-Qualité de sa structure financière
-La visibilité sur les futurs résultats de l'entreprise
-L'analyse des résultats financiers
-Les perspectives de croissance de son métier
-L'aspect spéculatif de la valeur

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés règlementés, organisés ou de gré à gré,français et étrangers aux fins de couvrir le portefeuille contre le risque de taux de façon discrétionnaire selon les anticipations du gérant par l'utilisation de produits dérivés de couverture des taux souverains.L'investisseur n'est pas exposé au risque de change. L'OPCVM n'aura pas recours aux TRS (Total Return Swap).Les instruments financiers à terme, négociés ou non sur des marchés réglementés ou de gré à gré, peuvent être utilisés, à titre exceptionnel, pour :-Couvrir le portefeuille contre le risque de change, et également contre le risque action lorsque le gérant anticipe une forte dégradation de la performance du marché ; -Exposer ponctuellement le portefeuille au risque action lors de mouvements de souscriptions importants. En aucun cas, l'OPCVM n'entend mettre en œuvre de stratégie de surexposition du portefeuille au risque action.Ces opérations seront effectuées dans la limite d'une fois l'actif du compartiment.

Affectation des sommes distribuables I Capitalisation

Modalités de souscriptions/rachats I Les ordres de souscriptions et de rachats sont centralisés chaque jour à 12h00 et exécutés sur la valeur liquidative calculée sur la base des cours de clôture des marchés du jour. La valeur liquidative est calculée quotidiennement à l'exception des jours fériés légaux français et/ou des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext Paris S.A)

**Investisseurs de détail visés I** Ce produit s'adresse notamment aux investisseurs de détail qui (i) ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des OPC, (ii) souhaitent un investissement cohérent avec l'objectif de gestion et la période de détention recommandée du produit, et (iii) sont prêts à assumer un niveau de risque faible sur leur capital initial. Les conditions d'accessibilité du produit aux US Persons sont définis dans le prospectus.

**Dépositaire I** BNP Paribas SA

Lieu et modalités d'obtention d'information sur le produit I Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment où trouver le tout dernier prix des actions sont disponibles sur notre site internet www.lfde.com ou sur simple demande écrite, gratuitement, à : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France.

Le cas échéant, les prospectus sont également disponibles en anglais et les DIC en langues locales selon les différents pays de commercialisation.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

**Indicateur de risque**




*Risque le plus faible* *Risque le plus élevé*

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que le produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité à vous payer en soit affectée.

⚠ L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez les actions pendant toute la période de placement recommandée qui est de 3 années.

**Les autres risques matériellement pertinents non pris en compte dans le calcul de l'ISR du produit sont les suivants :**
- Risque de crédit
- Risque de liquidité
- Risque de contrepartie

Pour plus de détails concernant les risques, veuillez-vous référer au prospectus.

**Scénarios de performance I**

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit (et de l'indice de référence le cas échéant) au cours des 10 dernières années.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

**Période de détention recommandée : 3 ans**
**Exemple d'Investissement : 10 000 €**

| Scénarios | | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée) |
|---|---|---|---|
| **Minimum** | Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement. | | |
| **Tensions** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **8 390 €** | **8 450 €** |
| | Rendement annuel moyen | -16.10% | -5.44% |
| **Défavorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **8 120 €** | **8 310 €** |
| | Rendement annuel moyen | -18.84% | -6.00% |
| **Intermédiaire** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **10 000 €** | **9 950 €** |
| | Rendement annuel moyen | 0.03% | -0.15% |
| **Favorable** | **Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts** | **10 870 €** | **12 320 €** |
| | Rendement annuel moyen | 8.71% | 7.19% |

Le scenario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marchés extrêmes.
Scénario défavorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 30/09/2021 et le 30/09/2022 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2019 et le 30/09/2022 (scenario 3 ans)
Scénario intermédiaire : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/08/2020 et le 31/08/2021 (scenario 1 an) et entre le 31/10/2021 et le 31/10/2024 (scenario 3 ans)
Scénario favorable : ce type de scenario s'est produit pour un investissement dans le produit entre le 31/10/2023 et le 31/10/2024 (scenario 1 an) et entre le 30/09/2022 et le 30/09/2025 (scenario 3 ans)

## Que se passe-t-il si La Financière de l'Echiquier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est constitué comme une entité distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés.
En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

## Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

**Coûts au fil du temps :**

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ils dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %) ;
- que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- que 10 000 EUR sont investis la première année.

| | Si vous sortez après 1 an | Si vous sortez après 3 ans (Période de détention recommandée) |
|---|---|---|
| **Coûts totaux** | **467 €** | **705 €** |
| **Incidence des coûts annuels (*)** | 4.70% | 2.39% chaque année |

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2.24% avant déduction des coûts et de -0.15% après cette déduction.
Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

**Composition des coûts :**

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|---|---|---|
| Coûts d'entrée | Nous ne facturons pas de coût d'entrée sur ce produit mais la personne qui vous vend le produit peut appliquer des frais de souscription de 4,00% - Il s'agit du montant maximal que vous être susceptible de payer. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels. | Jusqu'à EUR 400 |
| Coûts de sortie | Nous ne facturons pas de coût de sortie mais la personne qui vous vend le produit peut le faire. | EUR 0 |
| **Coûts récurrents prélevés chaque année** | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation | 0.60% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière. | EUR 58 |
| Coûts de transaction | 0.10% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction notamment de la quantité que nous achetons et vendons. | EUR 9 |
| **Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions** | | |
| Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement | 20% TTC de la surperformance de l'OPC, nette de frais de gestion fixes, par rapport à la performance de son indice de référence sous réserve que la performance de l'OPC soit positive et une fois les sous-performances des 5 dernières années toutes compensées. La commission de surperformance est cristallisée annuellement au 31 mars. | EUR 0 |

## Combien de temps dois-je le conserver et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : au minimum de 3 ans définie sur la base de la stratégie d'investissement et des caractéristiques de risque, de rémunération et des coûts du produit.
L'investisseur pourra demander la rachat total ou partiel de ses parts à tout moment au cours de la vie du produit , sans qu'aucun frais ne lui soit prélevé.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») et de Swing Pricing peuvent être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le prospectus.

## Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation concernant le produit, l'investisseur peut contacter son conseiller ou contacter la société de gestion à l'adresse suivante : La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France ou par mail à l'adresse contact@lfde.com
Préalablement, nous vous invitons à consulter la procédure de traitement des réclamations disponible sur le site internet de la société www.lfde.com pour plus d'informations.

## Autres informations pertinentes

Classification SFDR : article 8

Le prospectus, la dernière valeur liquidative, les documents annuels et périodiques, les informations relatives à la finance durable, les performances passées jusqu'à 10 ans en fonction de la date de création de l'action ainsi que la composition des actifs sont adressés gratuitement dans un délai de 8 jours ouvrés suivant la réception de la demande, sur simple demande du porteur, auprès de La Financière de l'Echiquier 53 avenue d'Iéna, 75116 Paris, France. Ces documents et informations sont également disponibles sur l'adresse suivante : ww.lfde.com / Rubrique « Investissement Responsable ».

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.